

Burundi : célébration du 27ème anniversaire de la Charte de l'Unité nationale

PANA, 05 février 2018 Bujumbura, Burundi - Le chef de l'Etat, Pierre Nkurunziza, a présidé, lundi à Gitega (photo), le Centre du pays, les festivités marquant le 27ème anniversaire de la Charte de l'unité des Burundais, adoptée par référendum populaire, le 5 février 1991, par 89,21% des suffrages exprimés, sans toutefois mettre fin aux divisions ethniques séculaires dans ce pays africain des Grands lacs.

Des membres du gouvernement et du Parlement étaient à Bujumbura, la capitale, et à l'intérieur du pays, pour officier à des cérémonies marquées par des messes, des discours de circonstance et des dépôts de gerbes de fleurs sur les nombreux monuments à la gloire de l'unité des Burundais. L'actuel pouvoir du président Nkurunziza avait hérité d'une situation encore profondément marquée par les séquelles de la seconde grande guerre civile à caractère ethnique, ayant fait au moins 300.000 morts et poussé en exil autour d'un million de civils, entre 1993 et 2003. Dans son mot de circonstance, le chef de l'Etat burundais a rappelé que le 27ème anniversaire de la Charte avait été placé sous le thème central de «l'unité, comme bouclier infranchissable des Burundais». Le président Nkurunziza en a appelé à la conscience collective de se rendre à l'évidence qu'«aucune bataille ne peut être gagnée sans ce bouclier, d'une importance nécessaire de protéger l'unité nationale, de la consolider pour qu'elle soit la source de la paix et du développement socio-économique durable». Une sérieuse mise en garde a été lancée en direction de certains Burundais qui utilisent encore les divisions ethniques pour assouvir des intérêts personnels. Le chef de l'Etat burundais est revenu sur une série d'initiatives récentes visant à consolider l'unité, notamment la création d'un Observatoire national pour la prévention et l'éradication du génocide, des crimes de guerre, des autres crimes contre l'humanité et le Conseil national pour l'unité nationale et la réconciliation, ainsi que la Commission pour la réconciliation (CVR). Les dates marquantes des divisions entre l'ethnie majoritaire des Hutu et la minorité Tutsi sont : 1961, 1962, 1965, 1969, 1972, 1988, 1993, 1994, 1996 et 1997. L'ancien président tutsi, le Major Pierre Buyoya, passe pour le chantre de l'unité nationale, une «thérapie collective» qu'il avait voulu administrer aux divisions ethniques. Les politiciens burundais se défoulaient pour en attribuer les origines à la stratégie coloniale du "diviser pour régner", a encore fustigé l'actuel chef de l'Etat, à l'occasion de 27ème anniversaire de la charte de l'unité. Force est néanmoins de constater que les deux grandes guerres civiles à caractère ethnique sont intervenues en 1972 et en 1993, longtemps après l'accession du Burundi à l'indépendance vis-à-vis de la Belgique. Les "génocides" de 1972 contre les Hutu, et de 1993 contre les Tutsi, ont fait respectivement 200.000 et 300.000 morts, revendique-t-on, selon le bord politico-ethnique des uns et des autres. L'accord inter-burundais datant de 2000, à Arusha, en Tanzanie, avait apaisé quelque peu les grâces à un meilleur partage du pouvoir entre les deux principales ethniques longtemps antagonistes. La crise autour des élections controversées et marquées de violences de 2015 a failli remettre en cause les acquis de l'accord d'Arusha qui réserve 60% des responsabilités à la majorité ethnique des Hutu et 40% à la minorité Tutsi. Des tentatives d'instrumentalisation des clivages ethniques ont été observées tout le long de la crise électorale de 2015, après plus d'une décennie d'accalmie. Le Burundi reste sous le radar de la communauté internationale pour que la crise autour des élections controversées de 2015 ne débouche pas sur un nouveau bain de sang de nature à embraser le reste de la sous-région des Grands lacs. La Cour pénale internationale (CPI) a, notamment, décidé de lancer des enquêtes sur de présumés «crimes contre l'humanité» ayant été commis à l'ombre de la crise politique qui dure depuis. La communauté internationale presse dans le sens d'un dialogue entre les parties prenantes à la crise burundaise aujourd'hui encore marquée par un dialogue de sourds. Les prochaines élections générales de 2020 créent déjà de nouveaux clivages, notamment du côté de l'opposition qui prône l'intention au chef de l'Etat sortant de vouloir s'éterniser au pouvoir alors que son mandat actuel devrait être le dernier.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});